

Avantages/inconvénients du régime parlementaire

Par **audrey972**, le 14/03/2007 à 18:16

Bonjour a tous,

Mon prof nous a pas donner de plan détailler juste a chercher et analyser les indices qui conduisent et nuisent au régime parlementaire (par rapport aux chartes de 1814 et 1830) donc j'ai parlé de la responsabilité politique, de la faculté d'empêcher, du droit de veto. Qu'en pensez vous??? Est ce qu'il y a beaucoup de choses a dire sur cela??

merci d'avance.

Par **Nounoupoun**, le 14/03/2007 à 19:59

Perso j'ai jamais réussi à trouver d'avantages au régime parlementaire lol

Par **Odea**, le 14/03/2007 à 23:52

salut, s'agissant de la charte de juin 1814 tu peux mentionner qu'elle jette les bases du régime parlementaire et que Louis XVIII s'était exilé au Royaume-Uni pendant la période révolutionnaire, donc il a pu y observer le fonctionnement des institutions et à son retour en France il a voulu transposer le modèle britannique via la "responsabilité ministérielle" par exemple, ça fait jamais de mal dans une intro un peu d'histoire constitutionnelle

Par **fergie**, le 13/04/2012 à 21:51

mon prof m'a donnée un exposée sur le régime parlementaire et je ne trouve rien

Par **Camille**, le 14/04/2012 à 07:54

Bonjour,

[citation]mon prof m'a donnée un exposée sur le régime parlementaire et je ne trouve rien[/citation]

Oui, mais avez-vous bien cherché et comment ?

Parce que, ne rien trouver rien qu'en tapant "régime parlementaire" avec Gogol, faut le faire...

Et c'est quoi, exactement, votre question ?

[smile17]

En attendant, relisez très attentivement la Charte du forum qu'en principe vous avez acceptée en vous inscrivant, [s]notamment le point 7[/s]...

Par **bryant 2**, le **26/03/2014** à **16:29**

dans ton espose audrey tu va détaillé en palant par exemple des de regime parle mentaire comme par exemple les regime dualiste et le regime moniste du pourra par exemple encore dire que le regime parlementaire se caracterise par la séparation organique assouplie en tout cas plus d info tu m en vera ton numba ou voici le mien [edit:le contacter en MP]

Par **gregor2**, le **27/03/2014** à **00:15**

Bonsoir, le message étant de 2012 elle a probablement trouvé ces infos à l'heure actuelle ;)

Par **Jordy pouga**, le **24/04/2019** à **22:02**

Mon prof m'a demandé de faire un exposé sur les avantages et les inconvénients mais je ne trouve pas de réponse

Par **Dolph13**, le **24/04/2019** à **22:54**

Bonjour Jordy,

Pour moi, dire quels sont les avantages et les inconvénients de quelque chose ne relève pas de l'objectivité. Chacun se fait son propre avis sur les choses et ce qui est vu comme un avantage pour certains peut être vu comme un inconvénient pour d'autres.

Dans votre cas, prenez votre cours, ou un manuel, et listez toutes les caractéristiques du régime parlementaire, et expliquez en quoi chaque caractéristique peut être vue comme un avantage ou comme un inconvénient ou les deux selon vous. Par exemple, une caractéristique que l'on retrouve dans le régime parlementaire est la séparation souple des pouvoirs.

Argumentez sur le fait de savoir dans quelle mesure c'est un avantage et dans quelle mesure c'est un inconvénient selon vous. Et faites ça pour chaque caractéristique du régime.

Vous pouvez aussi distinguer la pratique et la théorie de chaque caractéristique. Par exemple, la séparation souple des pouvoir est bien car dans la constitution, il est écrit que blabla mais en pratique cet avantage devient inconvénient car blabla (après c'est juste un exemple).

Vous pouvez aussi distinguer les caractéristiques du régime parlementaire au Royaume-Uni

et les caractéristiques du régime parlementaire en France, ou même trouver un autre Etat disposant d'un régime parlementaire afin d'être plus original.

Bon travail à vous et n'hésitez pas à venir poser des question ;)

Par **Christ masala**, le **25/04/2019** à **19:55**

En faite, ce que j'ai constaté est que plusieurs articles ne donnent pas vraiment une brève solution à-propos des avantages et désavantages de ces régimes parlementaires

Veillez bien mettre à notre disposition des arguments solides, merci

Par **LouisDD**, le **25/04/2019** à **20:42**

Juristudiant fast-food and co vous souhaite bien le bonjour.

Sur place ou à emporter ? Et pour la cuisson des arguments solides ?

C'est pas comme ça que fonctionne le forum...

Dolph a déjà été très sympa de donner tous ces éléments...

Le droit c'est aussi se débrouiller pour aller dans l'argumentation solide...

Bonne soirée

Par **Dolph13**, le **25/04/2019** à **22:35**

Bonsoir, alors je voudrais un big-Dalloz-mac, une grande frite avec sauce Blanco de 1873 et un code de procédure de la Grande Boisson. Pour la cuisson du steak ce sera bleu Lexis Nexis. Merci beaucoup.

Par **LouisDD**, le **26/04/2019** à **07:18**

A se bidonner bravo ! [smile34][smile41]